

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [5]

Artikel: Comment élargir la communication ? : à propos de "Femmes d'Europe"

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMENT ELARGIR LA COMMUNICATION ?

A PROPOS DE « FEMMES D'EUROPE »

*Femmes d'Europe**, bulletin d'information de la Communauté Européenne sur les questions féminines, est pour nous une précieuse source de renseignements. J'ai souvent cité et recommandé cette revue dans notre rubrique internationale. Je la lis toujours avec intérêt, mais aussi avec un certain regret. Car de quelle Europe s'agit-il ?..

Il y a aujourd'hui de nombreux groupements d'Etats qui se disent européens, mais ce ne sont pas toujours les mêmes pays qui en sont membres.

Laissons de côté ceux qui ont un but spécifique, comme la Communauté européenne pour l'énergie atomique (EURATOM), l'Agence spatiale européenne (ESA), le Centre européen de recherches nucléaires (CERN), etc. Laissons aussi de côté ceux qui ne s'occupent pas ou que peu de questions féminines comme l'Association européenne de libre échange (AELE), la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE/ONU), qui groupe aussi les pays de l'Est, ou l'Organisation de coopération et de développement en Europe (OCDE). La Suisse est membre de toutes ces organisations. Plus important pour nous, femmes suisses, est le Conseil de l'Europe, qui groupe tous les pays d'Europe occidentale, c'est-à-dire les démocraties libres. Depuis sa fondation en 1949, il s'occupe activement de la situation de la femme. En 1950 déjà, la Convention Européenne des Droits de l'Homme, reprenant la Déclaration Universelle des Nations Unies (1948) a proclamé le principe de l'égalité des droits. La Suisse est un membre très actif du Conseil de l'Europe, et des conseillères nationales, Mmes Girard-Montet et Josi Meier, ont fait partie de sa délégation. Le Conseil Européen du Conseil International des Femmes (CECIF), dont l'Alliance de Sociétés féminines est membre, bénéficie du statut consultatif, à Strasbourg (Voir FS avril 1984). La Communauté Européenne a été fondée en 1958 par le Traité de Rome, dont l'un des articles affirme, lui aussi, l'égalité de traitement entre hommes et femmes. La CE dispose de moyens pour promouvoir cette égalité, notamment la jurisprudence qu'élabore la Cour de Justice de Bruxelles, et cet excellent bulletin d'information qu'est *Femmes d'Europe*, qui a le mérite de parler aussi des activités des associations féminines dans les pays membres de la CE.

Les pays qui forment les deux zones de libre échange que sont l'AELE et la CE,

se côtoient au Conseil de l'Europe et ils ont des liens constants. Une organisation non gouvernementale, l'Union Européenne de Suisse, qui a une section féminine, suit les activités de Bruxelles et de Strasbourg ; elle a pour but de sensibiliser notre population à l'importance de nos liens avec les institutions européennes.

La Suisse n'a pas adhéré au Traité de Rome, qui aurait touché à sa neutralité et à sa démocratie référendaire. Mais elle a conclu un traité d'association avec la CE. Il contient une clause dite « évolutive » qui permet d'étendre, sur des bases ad hoc, la coopération avec la CE bien au-delà du libre échange ; une centaine d'accords ont déjà été conclus. La Suisse a une mission diplomatique à Bruxelles. Les contacts sont étroits et les relations excellentes. *Femmes d'Europe* est financée par la CE. Il est actuellement utopique d'espérer qu'elle parle de la situation des femmes dans les pays non membres de la CE. On regrette pourtant de n'avoir pas d'informations par ce canal, ni par d'autres, car l'équivalent n'existe pas sur ce qui se passe aussi dans les pays de l'AELE : Autriche, Norvège, Suède, Finlande, Islande, Liechtenstein et Suisse. *Femmes d'Europe* parle déjà de l'Espagne et du Portugal, qui sont candidats à la CE. Il est toujours permis de rêver. Un tissu serré de relations diverses couvre déjà l'Europe. Dans son dernier numéro, *Femmes d'Europe* relève qu'entre les pays de la CE, la solidarité des femmes à la base contraste avec les difficultés au niveau gouvernemental. Viendra-t-il un jour où la solidarité féminine surmontera aussi les barrières économiques et où on pourra témoigner de l'unité profonde de l'Europe ?

Perle Bugnion-Secretan

* gratuit, CP 195, 1211 Genève 20.

LA FIN DE LA DECENNIE DE LA FEMME APPROCHE

CONFERENCE DE NAIROBI : AU TRAVAIL !

La décennie de la femme, organisée par les Nations Unies en 1975, lors de la Conférence de Mexico, arrivera à son terme en 1985, à la Conférence de Nairobi (15-26 juillet). Aucune femme ne peut rester indifférente à l'impact que cette décennie a eu sur son sort, même si elle n'en a pas entendu parler directement : dans tous les pays, une gigantesque prise de conscience a eu lieu.

Les gouvernements ont dû préparer un bilan de la situation de la femme sur leur territoire, ils ont dû mettre sur pied des

bureaux d'enquête, ils ont dû s'inquiéter des statistiques reflétant la condition féminine.

Ils ont été soumis à la pression des organisations féminines qui avaient, enfin, une base sur laquelle s'appuyer. Mais, bien

sûr, il reste énormément à faire ! La Conférence de Nairobi, mis à part le bilan du travail accompli pendant la décennie, va établir une stratégie pour l'avenir. Au cours d'une consultation qui aura lieu à Vienne, en octobre prochain, les organisations féminines pourront apporter leur expertise.

C'est à ce niveau que les Suissesses sont concernées car elles peuvent exercer leur influence sur les travaux préparatoires. Dans les villes où siègent les Nations Unies (Genève, New York, Vienne et Nairobi), des groupes de travail se sont créés sur tous les sujets qui concernent les femmes, entre autres, santé, paix, emploi, vieillissement... Aucune injustice touchant à la condition féminine ne doit échapper à l'attention de ces groupes de travail. Ils organisent des ateliers pour la réunion préparatoire de Vienne et pour le Forum de Nairobi. Il faut aussi que les organisations féminines trouvent les moyens financiers d'envoyer des représentantes à ces deux réunions.

Ce sera plus difficile que pour Copenhague, en 1980. Mais le succès du Forum, cette manifestation de la créativité, de l'énergie et de la persévérance féminine (!), est fondé sur la qualité de ses participantes. Si la décennie se termine l'an prochain, les femmes continuent. Au travail ! Contact à Genève : Alice Paquier, Fédération Internationale des Femmes Diplômées des Universités, 37, quai Wilson, 1201 Genève.

Odile Gordon-Lennox

* gratuit, CP 195, 1211 Genève 20.



Le café comme
vous l'aimez

CAFE
LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

En vente dans les meilleurs magasins
d'alimentation. 039-23 16 16